



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Une autre politique de santé publique est possible face aux addictions

Question orale n° 711

Texte de la question

M. Andy Kerbrat appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la réduction des risques liés à la pratique du *chemsex*, ainsi que sur le manque de données officielles permettant d'appréhender l'ampleur de ce phénomène suite au dernier rapport remis au Gouvernement par le professeur Amine Benyamina. Ce rapport met en lumière une réalité alarmante : entre 100 000 et 200 000 personnes seraient concernées en France. Parmi elles, 40 % rapportent une consommation problématique et 36 % déclarent avoir subi des violences sexuelles. Malgré ces chiffres, les données officielles demeurent gravement lacunaires, notamment concernant la mortalité et les séquelles graves. Le caractère privé des consommations, la variabilité des nouvelles drogues de synthèse (cathinones, GHB/GBL) et l'absence d'analyses toxicologiques systématiques conduisent à une sous-estimation massive du phénomène. De nombreux drames sont ainsi classifiés par défaut comme arrêts cardiaques ou suicides, sans que l'influence déterminante de l'altération psychique liée aux produits ne soit intégrée. Cette fragmentation de l'information entre les services de secours, de police et de santé empêche toute politique de prévention efficace. M. le député souligne par ailleurs que l'approche quasi exclusivement pénale de ces situations nuit à la compréhension sanitaire du phénomène. La crainte des poursuites judiciaires constitue un frein majeur à l'appel des secours lors d'overdoses, générant des pertes de chances fatales pour les usagers. Une lecture globale de santé publique doit désormais primer sur la seule recherche de responsabilité individuelle. Au regard des recommandations du professeur Benyamina, il lui demande si le Gouvernement entend généraliser le déploiement de référents « *chemsex* » au sein des centres de santé sexuelle et renforcer l'interopérabilité entre les services d'addictologie, de psychiatrie et de santé sexuelle ; les mesures prévues pour pérenniser et généraliser les dispositifs de réduction des risques, notamment les haltes soins addiction (HSA), dont l'efficacité est constatée sur le terrain ; comment le ministère compte moderniser les dispositifs statistiques pour inclure l'identification systématique des nouvelles molécules lors des décès suspects et ainsi sortir de l'invisibilité les victimes de ces substances ; et si une étude conjointe avec le ministère de l'intérieur est envisagée concernant la décriminalisation des usagers en contexte festif, afin de garantir que l'impératif de secours immédiat l'emporte sur la peur de la répression pénale.

Données clés

Auteur : [M. Andy Kerbrat](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 711

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 avril 2026](#)